



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



QUALIFICATIF COUPE DE FRANCE
CARPE AU COUP - ZONE NOUVELLE AQUITAINE
7 et 8 juin 2025 - 16000 Angoulême

Carpodrome de Frégeneuil



**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**



Infos du site et des secteurs

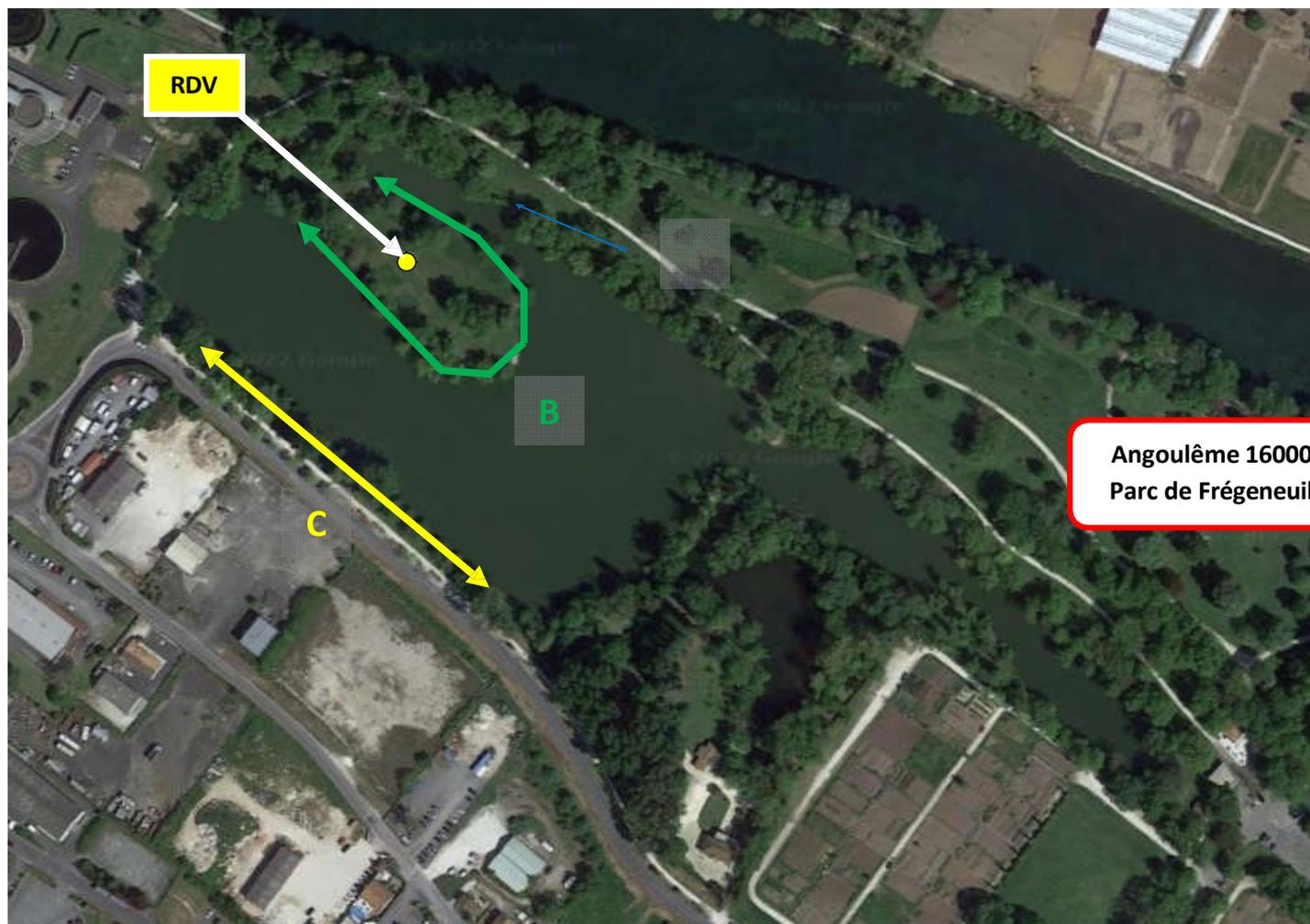
Poissons dominants	Carpes de 0,5kg à 2kg en majorité + quelques carpes de 5kg voir plus
--------------------	--

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur A	<u>Secteur « Parc »</u>		Oui
Secteur B	<u>Secteur « Île »</u>		Oui
Secteur C	<u>Secteur « Route »</u>		Non

Anguille jaune	Interdit
Anguille argentée	Interdit
Brochet	Interdit
Black bass	Interdit
Sandre	Interdit
Truite	Interdit

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Secteur A	1,5 à 1,8m	Nul
Secteur B	1,5 à 1,8m	Nul
Secteur C	1,5 à 1,8m	Nul

Plan des secteurs



Les limitations

	Maximum	Particularités
Cannes	13 m	
Amorce	12 L tout compris	Amorce, graines cuites, pellets
Esches totales	2 L La «pointe» est à inclure dans la quantité d'esches totales.	Esches animales artificielles interdites. Le fouillis et les vers de vase sont interdits dans l'amorce et à l'hameçon.
Dont Vers de terre	1 L	Non coupés lors du contrôle.

Les horaires

	Vendredi	Samedi	Dimanche
Rendez-vous		8h30	8h30
Tirage au sort		9h00	9h00
Accès aux postes		9h30	09h30
Début des contrôles (*)		10h45	10h45
Amorçage		11h50	11h50
Début de la manche		12 h	12 h
5 minutes		16h55	16h55
Fin de la manche		17 h	17 h
Palmarès			18 h

(*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Les points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS pour tout rassemblement
Samedi		Rue Guy Pascaud, 16000 Angoulême	N 45°39'28.116'' E 0°7'54.484''
Dimanche	x		
Palmarès	x		

Les informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	CR NOUVELLE AQUITAINE ORRE Henri	06 08 74 53 70 (après 20h)	hophophop16@hotmail.fr
Organisateur de l'épreuve	ORRE Henri	06 08 74 53 70 (après 20h)	hophophop16@hotmail.fr
En cas de forfait	ORRE Henri	06 08 74 53 70 (après 20h)	hophophop16@hotmail.fr
Inscription	ORRE Henri	06 08 74 53 70 (après 20h)	hophophop16@hotmail.fr

Date limite d'inscription : 1 juin 2025

Inscriptions : 15€ par pêcheur, chèque à l'ordre du CDPS 16 à adresser à :

Henri ORRÉ, 23 rue Jules Massenet - 16000 ANGOULEME

Règlement particulier du plan d'eau en temps ordinaire :

Carte de pêche interfédérale obligatoire. Hameçon sans ardillon obligatoire maxi taille n°10, pêche au pain flottant interdit, bourriche interdit, poissons remis directement à l'eau pendant les entrainements.

Pesée : les poissons seront remis à l'eau immédiatement après la signature de la fiche par le pêcheur.

Buvette, restauration, hébergement

Buvette & restauration – Livraison sur poste de pêche

Formule 2 sandwichs + 1 boisson ou 2 boissons + 1 sandwich pour 5€

Hébergement : A découvrir pension de famille « Chez Paulette »

13 Place de la Marne (tout près de Frégeneuil)

05 45 91 49 76 chezpaulette@wanadoo.fr

Campanile 114 rue de ROYAN

16170 SAINT-YRIEX tél : 05 45 69 78 95

Première classe route de ROYAN

16170 SAINT-YRIEX tél : 05 45 95 02 09